

**COMPTE RENDU INTEGRAL****de la réunion du Conseil municipal**

Nombre de Conseillers : 23
En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 21

Séance du 11 février 2009

Date de convocation : 06/02/2009
Date d'affichage : 06/02/2009

Présents : MM. LIDAR, ROHRER, ROBERT, Mme BALDINI, MM. CERCLE, POUYSSEGUR, JUNCA, Mmes LAURENT, GASSAN, BONNET, M. GERONIMO, Mme DA SILVA, MM. CLAUZET, MASSON, CALMETTES, NOULIN, Mmes PUJO, STOKER, M. ZAHIRI

Absents ayant donné procuration : M. PERESSOTTI à M. ROHRER ;
M. LACOMBE à Mme LAURENT

Absents : M. LAMARQUE (excusé), M. DELALANDE (excusé)

Secrétaire de séance : M. POUYSSEGUR

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30. Monsieur POUYSSEGUR est proposé comme Secrétaire de séance, ce qui est accepté.

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 18/12/2008

Voté à l'unanimité.

2. Budget primitif de la Commune pour 2009

Monsieur le Maire expose les principaux points du budget primitif de la commune pour 2009 présenté au vote de l'assemblée délibérante.

Fonctionnement :

- Anticipation des économies d'énergie qui seront réalisées grâce aux travaux de bâtiments : baisse du poste budgétaire de dépense des fluides
- augmentation des dépenses de petits équipements et fournitures de voirie
- augmentation du poste prestation : renouvellement de l'opération ramassage des déchets verts avec deux tournées supplémentaires ainsi que mise en oeuvre de la bourse au permis de conduire
- augmentation du poste « Entretien voirie et réseaux »
- augmentation du poste « Fêtes et cérémonies » due en particulier à l'organisation future de la « Saint Georges », de la « Saint-Jean et de la fête de la musique, de la Fête nationale, le 12 juillet 2009 et de la « Saint Nicolas ».
- augmentation du poste « publications » : renforcement de la diffusion de la lettre du Maire ainsi que du magazine « Odos ma ville » (3 fois/an).

- légère augmentation des charges de personnel liée au recrutement de saisonniers l'été pour les services techniques, au développement des astreintes du week-end ainsi qu'au service de navette du dimanche matin pour le marché dominical
- augmentation de la subvention au CCAS : repas des aînés gratuit, thé dansant
- augmentation des subventions versées aux associations : + 5,9 %
- consolidation du pôle sportif JSO : + 13 %
- Volley : + 5 %
- pôle culturel et éducatif avec le centre de loisirs du mercredi : + 4,5 %

- augmentation du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement par rapport à l'année dernière

- Impôts directs : augmentation des recettes du produit fiscal due simplement à l'augmentation mécanique des bases. Les taux des impôts directs ne seront pas augmentés.

- Baisse des recettes de subventions de la CAF (article 7478) liée à une baisse de la fréquentation de la MJC

Investissement :

- Montant total des dépenses d'investissement prévues : 794 800 €

Opération 109 : le Centre

- 50 000 € restant à devoir pour l'éclairage public du Centre non finalisé
- 8 000 € pour la végétalisation de l'espace vierge situé à la place des anciennes écuries du Château – Abandon du projet trop coûteux de bibliothèque communautaire de 700 000 € projeté par la municipalité précédente

Opération 112 : travaux de voirie

Pistes cyclables (208 000 €) et programme d'éclairage public 2009 (50 000 €)

Opération 115 : écoles

40 000 € correspondant principalement à la mise en place d'un sol amortissant pour l'aire de jeux de l'école du Bourg et à la transformation de l'ancien appartement de l'école du Bouscarou en cantine pour les petits.

Opération 122 : travaux de bâtiments

Réhabilitation de l'ancienne conciergerie, 1^{ère} tranche : 330 000 €

Travaux sur le gymnase (polycarbonate) : 30 000 €

Les travaux seront réellement engagés lorsque les recettes projetées seront assurées (subventions demandées au titre du contrat d'agglomération et de la Dotation Globale d'Équipement de l'État).

Le montant de l'emprunt correspond au solde de 59 000 € d'un emprunt de 309 000 € contracté en mars 2007 et à un nouvel emprunt de 170 000 €.

Budget de la commune adopté à l'unanimité

3. Budget primitif assainissement 2009

Monsieur le Maire expose que le Budget annexe de l'Assainissement 2009 présenté au vote des Conseillers bénéficie d'un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 157 175 €, cela s'expliquant principalement par un excédent de fonctionnement de l'exercice 2007 reporté de 133 175 €.

Le montant total des travaux - 682 000 € - correspond à la réhabilitation du poste de relevage de la rue de Gascogne, à la transformation de la station d'épuration en bassin d'orage et surtout à la réhabilitation du réseau d'assainissement , 1^{ère} tranche, allée des Chênes.

Budget voté à l'unanimité

4. budget primitif des activités funéraires pour 2009

Ce budget correspond à la continuité de la gestion de la vente des cuves funéraires.

Budget voté à l'unanimité

5. Autorisation de signature de la convention entre l'état et la commune d'Odos pour l'application du plan de relance de l'économie relatif au FCTVA

La signature de cette convention permettra à la commune d'Odos de bénéficier du fonds étatique de compensation de la TVA pour les travaux réalisés non seulement en 2007, comme le veut la règle habituelle, mais également ceux réalisés en 2008 dans le cadre du plan de relance.

Adopté à l'unanimité

6. Remise gracieuse de pénalités liées au retard de paiement de taxes d'urbanisme

Monsieur le Maire expose que le demandeur invoque des difficultés financières liées à la construction et que le comptable a émis un avis favorable à la remise gracieuse des pénalités de retard, le délai de paiement imparti ayant été respecté.

Le Conseil décide à l'unanimité d'adopter la remise gracieuse au redevable pour un montant de 180,00 €.

7. occupation temporaire du domaine public: fixation du délai de réception de la déclaration préalable de vente au déballage

Il s'agit de fixer le délai de réception minimum des déclarations préalables de ventes au déballage. Le délai de 30 jours est proposé.

Adopté à l'unanimité

8. délibérations portant sur les programmes de demande de D.G.E 2009

Monsieur le Maire expose la demande de Dotation Globale d'Equipe ment au titre du programme de réhabilitation du réseau d'assainissement 1^{ère} tranche, allée des Chênes. Une dotation de 160 000 € est sollicitée pour 2009, ce qui correspond à l'inscription budgétaire en investissement recettes du Budget Assainissement.

Monsieur ROHRER expose la demande de Dotation Globale d'Equipe ment au titre de la réhabilitation de l'ancienne Conciergerie du Château, 1^{ère} tranche. Une dotation de 75 000 € est sollicitée ce qui correspond à l'inscription budgétaire en investissement recettes opération 122 du Budget de la commune.

Monsieur ROBERT expose la demande de Dotation Globale d'Equipe ment au titre du programme de travaux sur les infrastructures scolaires. Une dotation de 22 600 € est sollicitée, ce qui correspond à l'inscription budgétaire en investissement recettes opération 115 du Budget de la commune.

Demandes de DGE votées à l'unanimité.

Questions diverses

- Décision du Maire prise par délégation du Conseil en date du 12/01/2009 relative à la réhabilitation de l'Ancienne Conciergerie du Château ; démolition des cloisonnements intérieurs, des planchers et de toutes les structures de bois vétustes

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h45.

Le Maire,



Dominique LIDAR